CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SESSION JUIN 2025

PROJET

TECHNICIEN D'ETUDE DU BATIMENT Option B : assistant en architecture (23005)

POLYNESIE FRANCAISE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE		
Epreuves d'enseignement général					
Français - U51		7 h 30 - 10 h 30	écrite		
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Lundi 12 mai 2025	13 h - 15 h 30	écrite		
Economie-gestion - U34		7 h 30 - 9 h 30	écrite		
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mardi 13 mai 2025	13 h - 15 h	écrite		
Langue vivante A - U4 (1) Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mercredi 21 mai 2025	8 h - 9 h 10 min	écrite orale		
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique		
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	10 h 30 - 12 h 30	écrite		
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale		
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies		pratique		
Epreuve E2	épreuve d'analyse et de projet architectural				
Analyse du dossier technique (*) Analyse d'un programme de construction - U21 (4h00)	Mercredi 14 mai 2025	7 h - 8 h 8 h - 12 h	lecture écrite (BIM)		

Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de projet architectural					
Analyse du dossier technique (*)	Mercredi 14 mai 2025	7 h - 8 h	lecture		
Analyse d'un programme de construction - U21 (4h00)		8 h - 12 h	écrite (BIM)		
Analyse du dossier technique (*)	Jeudi 15 mai 2025	7 h - 8 h	lecture		
Production de documents graphiques - U22 (6h00)		8 h - 14 h 30 (**)	écrite (BIM)		
Analyse du dossier technique (*)	Vendredi 16 mai 2025	7 h - 8 h	lecture		
Elaboration d'éléments de présentation - U23 (4h00)		8 h - 12 h	écrite (BIM)		

^(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 ou E2/U22 ou E2/U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves.

^(**) pause obligatoire d'1/2 heure incluse.

Epreuve E3 : épreuve de communication et suivi de chantier				
Présentation d'une activité de suivi de chantier - U31 Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale	
Analyse du dossier technique (*) Suivi économique d'un projet - U32 (3h00) Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Lundi 26 mai 2025	7 h - 8 h 8 h - 11 h	lecture pratique	
Analyse du dossier technique (*) Suivi de travaux - U33 (4h00) Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mardi 27 mai 2025	7 h - 8 h 8 h - 12 h	lecture pratique	

^(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 ou E2/U22 ou E2/U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves.

Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.

Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min	orale
		dont préparation : 5 min	

⁽¹⁾ La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.

⁽²⁾ La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.